# CLIRON-INFOS - N° 4/2021



Tous les Conseillers Municipaux sont présents, sauf Monsieur Denis FRANCOIS qui était excusé.

# CDG - Programme annuel de Prévention des Risques Professionnels

L'autorité territoriale doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des agents.

L'évaluation des risques professionnels et sa formalisation dans un document unique d'évaluation des risques professionnels présentent un caractère obligatoire, Considérant l'avis du CT/CHSCT en date du 21/09/2021,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré:

- VALIDE le document unique d'évaluation des risques professionnels et le plan d'action annexés à la présente délibération.
- S'ENGAGE à mettre en œuvre le plan d'actions issues de l'évaluation et à en assurer le suivi, ainsi qu'à procéder à une réévaluation régulière du document unique.

# Autorisation d'engagement des dépenses d'investissement préalablement au vote du budget 2022.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré;

**AUTORISE** le Maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite de 443 894.50 euros dans l'attente du vote du Budget Primitif 2022.

# SPL Xdémat-Examen du rapport de gestion 2020 du Conseil d'Administration

Par délibération du 16/11/2017, notre Conseil a décidé de devenir actionnaire de la société SPL-Xdemat créée en février 2012 par les Départements des Ardennes, de l'Aube et de la Marne, afin de bénéficier des outils de dématérialisation mis à disposition comme Xmarchés, Xactes, Xelec, Xparaph, Xconvoc...

Le Conseil Municipal, après examen, décide d'approuver le rapport de gestion 2020 du Conseil d'Administration, figurant en annexe, et de donner acte à Monsieur le Maire de cette communication.

# Ardenne Métropole - Schéma de mutualisation 2021-2026

Considérant que la Commune de Cliron est membre de la Communauté d'Agglomération d'Ardenne Métropole ;

Considérant que le choix a été opéré, afin de poursuivre la démarche engagée en matière de pilotage de la mutualisation, de mettre à jour le schéma de mutualisation adopté en 2015 ;

Considérant que le projet de schéma s'articule autour de trois objectifs :

- Améliorer l'offre de services communale et communautaire au profit des habitants du territoire ;
- Accroître le niveau d'expertise dont bénéficient les communes membres d'Ardenne Métropole;
- Maîtriser les charges de fonctionnement grâce à une mise en commun des services et à un partage équitable des coûts

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE le projet de schéma de mutualisation ;

# Questions diverses:

- Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux du litige entre la Commune et la Sté PRIMAGAZ, avec intervention du Cabinet LE VEN.

Illuminations de Noël: l'ensemble du village est complètement illuminé, sauf la rue de l'Enclos, qui cette année perd ses trois illuminations qu'elle retrouvera l'an prochain. Pour remédier à ce manque, la SCEE en attendant, installera des sapins avec guirlandes électriques.

Vidéo protection : Un technicien a été invité au Conseil Municipal afin d'expliquer la règlementation et les différentes possibilités de vidéo protection pour le village et le hameau de Charroué. Un devis nous est déjà parvenu, et deux autres devis ont été demandés.

# INFORMATIONS DIVERSES

# **Association SLCC (Sports Loisirs Culture Cliron)**

Depuis septembre, les activités ont repris à la Maison des Associations.

Le mardi de 14h à 17h, jeux de société et pétanque, suivi d'un goûter convivial.

Le jeudi de 19h30 à 20h30, gym d'entretien avec Aline, la monitrice agrée. Le 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudi du mois, de 14h à 17h, peinture ou pastel.

Toutes les personnes qui voudraient rejoindre l'une ou l'autre de ces activités seront chaleureusement accueillies.

# A VOS AGENDAS

# **COLIS DES AINES**

La distribution des colis des aînés se fera le mardi 21 décembre 2021, dans l'après-midi pour Cliron et le mercredi 22 décembre 2021, dans l'après-midi pour Charroué.

# La Commune de CLIRON et l'Association ANIM'CLIRON

Invitent les enfants et les parents du village à participer à la parade de Noël qui aura lieu le **dimanche 19 décembre 2021** – Départ de la place Destrée à 13h30.

# **BROCANTE**

Sauf restrictions sanitaires, la brocante fera son retour le dimanche 17 avril 2022 Coordonnées de Brigitte MARTIN : 03.24.54.97.34

Nous vous adressons également des informations concernant :

- · Devenez guide composteur
  - Le Conseil Municipal vous souhaite de joyeuses fêtes malgré les restrictions de fin d'année



# VOUS ÊTES SENSIBLE AU COMPOSTAGE ET AU JARDINAGE !

# VOUS AIMERIEZ PARTAGER VOTRE EXPÉRIENCE ?

# 



C'est un ambassadeur de la prévention et de la gestion de proximité des biodéchets ménagers et assimilés. Disponible et volontaire, il a essentiellement sa place sur les opérations de gestion domestique des biodéchets de sa commune et sur les opérations de compostage collectif.





O VALODEA 2021



(Sy Informer et sensibiliser différents publics.

**SES MISSIONS:** 

les usagers des sites de compostage de proximité. Mobiliser et accompagner les référents et

Ryporter des conseils éclairés aux usagers rencontrant des difficultés lors de 'installation de leur composteur.



VALODEA - 13, rue Camille Didier - 08000 Charleville-Mézières Tél. : 03 24 55 52 06 - Fax ; 03 24 55 52 07 - contact@valodea.fr Valodea / www.valodea.fr

Evénementiels & échanges Dynamique de réseau ormation gratuite

INSCRIPTION SUR VALODEA.FR



Vous êtes sensible au compostage et au jardinage

Vous aimez partager votre expérience ?

Devenez Guide-composteur dans les Ardennes

# Le guide-composteur

essentiellement sa place sur les opérations de gestion domestique des biodéchets de sa commune et sur les opérations de compostage collectif. Il peut aussi C'est un ambassadeur de la prévention et de la gestion de proximité des



# Une formation gratuite

rejoindre notre équipe de bénévoles compétente & dynamique. Les personnes formées devront s'engager dans les missions du réseau. Bénéficiez d'une formation gratuite de 2.5 jours prise en charge par VALODEA, pour ensuite

- Informer et sensibiliser différents publics en tenant des stands Compost, Retour du compost en déchèterie, Café Compost...) et en participant à des réunions d'informations.
- Mobiliser et accompagner les référents et les usagers des sites de compostage de proximité.
- Apporter des conseils éclairés aux usagers rencontrant des difficultés lors de la mise en œuvre de leur composteur.

Par mail: compostage@valodea.fr

Nom : Complétez le bulletin ci-dessous et renvoyer le soit : Par voie postale : VALODEA - 13 rue Camille Didier - 08000 Charleville-Mézières Ville : ..... Code Postal : ..... Fonction professionnelle :..... Adresse : ..... Principales motivations :... réléphone : .....

Je suis déjà référent d'un site de compostage collectif :

J'ai participé aux sessions de Défi Famille Zéro Déchet : Oui

Non

VALODEA - 13, rue Camille Didier - 08000 Charleville-Mézières Tel. 03 24 55 65 29 - Fax : 03 24 55 52 07 - Mail : compostage@valodea.fr